

Villes en développement



Déc. 1991
N° 14

Environnement urbain

1992 sera l'année de l'environnement. La concertation au nord au niveau des ministres de l'Environnement et du Développement organisée par l'OCDE, relayée par celle des ONG qui préparent la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui se tiendra à RIO en juin 1992, traduit la volonté de la communauté internationale de faire du développement durable un objectif partagé.

En retenant le thème de l'environnement urbain pour sa journée d'information et de rencontre de septembre 1991, l'ADP entendait contribuer à cette réflexion. En effet, malgré une prise en compte nouvelle de la dimension environnementale du développement urbain par les principaux bailleurs de fonds, les projets et programmes dans ce secteur restent embryonnaires.

Les différents intervenants dont les communications sont résumées dans ce numéro, apportent un éclairage nouveau sur cette approche environnementale de la ville; c'est un véritable changement de méthode qui est proposé. Prévenir les catastrophes qu'elles soient naturelles ou liées à l'activité de l'homme, diffuser des techniques appropriées, mobiliser des acteurs locaux, adopter des principes, une méthode, une démarche, issues d'une approche environnementale, tel est l'enjeu qui s'offre aux professionnels.

Extraites du rapport présenté à l'assemblée générale des Nations Unies à l'automne 1987 par Madame Gro Harlem Brundtland, ces quelques phases pourraient résumer les conclusions de la journée : «Peu d'autorités responsables de la gestion municipale dans les pays en développement possèdent les pouvoirs, les ressources et le personnel qualifié qui leur seraient nécessaires pour mettre à la disposition des citoyens toujours



Bogota : Aménagement d'une voie piétonne

plus nombreux les terrains, les services et les commodités dont l'être humain a besoin pour vivre décemment : de l'eau saine, des équipements d'assainissement, des écoles et des moyens de transport. Le développement soutenable des villes dépendra d'une coopération plus étroite avec les citoyens pauvres, qui forment la majorité et qui sont les vrais bâtisseurs de la ville».

En proposant à nos partenaires du sud ces

réflexions, nous espérons qu'elles recevront un accueil favorable et se traduiront par une prise en compte au niveau des politiques et des programmes initiés dans le secteur des villes, les replaçant dans une logique liant l'environnement et le développement.

Xavier Crepin,
Président de l'ADP

Sommaire : Environnement urbain

La journée ADP 1991 : Antoine Olavarrieta, SCIC-AMO

L'Instabilité physique des mégapoles : un programme phare de la décennie internationale de prévention des catastrophes naturelles : Philippe Mazure, BRGM

Impact et prévention des catastrophes naturelles en site urbain, Philippe Mazure, BRGM
L'aménagement du quartier Sokoura, de la démarche participative aux problèmes environnementaux : François Lecarpentier, AFVP

L'environnement urbain : objectifs et méthodes : Mme Ta Thu Thuy, OPTIME

Assainissement urbain : Pierre de Rancourt, CEFIGRE

La Journée ADP 1991

La traditionnelle journée ADP de septembre s'est tenue dans l'amphithéâtre de l'École nationale des ponts et chaussées, sur le thème retenu «Environnement et développement». La journée visait à donner aux membres de l'Association une vue actuelle sur une dimension nouvelle des métiers de la ville dans les PED, tout en fournissant aux sympathisants de l'Association l'occasion de participer à un débat enrichissant. Elle a tenu ses promesses.

M. Mazure, du BRGM, montra d'abord, en s'appuyant sur l'étude d'environnement de la Paz, dans le cadre de l'établissement du schéma directeur, toute la richesse que l'urbanisme peut trouver dans une connaissance bien orientée, il faut entendre une interprétation de données scientifiques en termes de contraintes ou d'opportunités face aux besoins et aux nuisances et aux urbains, une véritable cartographie des potentialités d'occupation et de pression sur les milieux naturels.

M. Y. Chéret, IGPC, qui a commencé en Afrique une carrière consacrée aux problèmes de l'eau - il est à l'origine des Agences de bassin en France - a voulu démontrer, à la lumière de cette expérience, l'intérêt, sinon la nécessité, qu'il y a à prendre du recul par rapport à une transposition simpliste de techniques et méthodes employées dans les pays riches pour résoudre des problèmes d'hygiène et de santé au travers de la distribution d'eau potable sans considération des capacités d'investissement et surtout d'entretien et de gestion des collectivités bénéficiaires : bornes fontaines entourées d'eau croupissante, bidons sales pour transporter l'eau ou la stocker... sont autant de contreperformances. Une approche élargie de l'environnement sanitaire, faisant une place plus grande à l'éducation des habitants et spécialement des femmes, peut à la fois réduire ses risques d'améliorer la qualité réelle du service et abaisser les coûts d'atteinte de l'objectif visé.

Mme Ta Thu Thuy, anime et formalise pour le ministère de la Coopération et du développement un travail sur le thème de l'environnement urbain. Elle s'est efforcée de montrer l'étroite relation qui existe entre les progrès dans la gestion de l'environnement et la responsabilisation plus générale des collectivités, à commencer par les plus petites, sur l'ensemble de leur conditions de vie : environnement et démocratisation doivent aller de pair. Ce sont deux faces d'une même réalité, devait-elle proposer, au ris-

que de les confondre dans une approche très globalisante.

M. Y. Cannat, auteur du livre "Derrière les bidons la ville", inspiré par une longue pratique de l'enquête sociale et deux «tours du monde» des minorités urbaines, voulut témoigner du renversement de perspective qui se manifeste actuellement dans le monde au profit des catégories sociales qui ont le plus pâti des pressions dramatiques de la société de consommation occidentale sur leur position dans la société : aidées ou non par des ONG, de nombreuses minorités opprimées s'organisent, reprennent en main leur destin, précisément à partir de la maîtrise de leur environnement, pris ici comme l'ensemble des conditions physiques, économiques et politiques qui forment le contexte rapproché dans lequel elles sont obligées de vivre. C'est à son point de vue, un grand espoir qui se lève.

MM. François Lecarpentier et Louis Lhopital membres de l'Association française des volontaires du progrès ont apporté une preuve pratique de la validité d'une approche globale au niveau d'une collectivité réduite, en l'occurrence une petite ville de Côte d'Ivoire, en relatant une expérience d'une intervention dans l'établissement d'un plan d'urbanisme au profit de différentes catégories sociales, par le soutien et l'information d'associations libres de jeunes, d'allogènes, en vue de faire prendre en compte leurs aspirations particulières, de développer un processus d'appropriation de leur milieu de vie et une plus grande autonomie.

Les questions de la salle obligèrent les orateurs à préciser nombre de positions, et de nombreux intervenants proposèrent leur interprétation du terme «Environnement» mais de façon visiblement consensuelle : l'environnement est bien un fondement incontournable de l'action pour le développement. Ce fut aussi l'occasion pour M. Castella, du ministère de la Coopération et du développement de répondre à une demande d'information sur les orientations du ministère, après le discours de la Baule ; moins d'interventionnisme et davantage d'appui aux initiatives locales, aux collectivités de base et aux relations décentralisées. On entendit opportunément le rappel de l'existence de la longue et large tradition du «community development» dans les pays anglophones, qui n'a pas son équivalent dans la coopération française, en dépit des tentatives d'action intégrée à tous les niveaux et du rôle grandissant des ONG.

M. Arnaud devait conclure cette Journée, au nom de l'Association, en évitant de prendre parti dans le débat sur l'acceptation du mot environnement, signalant toutefois le risque de vider le terme de toute spécificité à vouloir lui faire trop embrasser. Mais force était de reconnaître l'importance de la gestion de l'environnement rapproché dans l'apprentissage de l'autonomie et la construction d'une société maîtresse de son avenir.

Antoine Olavarrieta, SCIC-AMO

L'Instabilité physique des mégapoles : un programme phare de la Décennie internationale de prévention des catastrophes naturelles.

Soutenu par l'Union internationale des conseils scientifiques et l'association Métropolis, ce programme a pour objet la conception et l'expérimentation de systèmes de prévision et de prévention des catastrophes naturelles. A partir d'études de systèmes existants dans quatre mégapoles, le programme comprend un volet de recherche et le développement de programmes pilotes dans des mégapoles pas ou mal équipées pour faire face à des risques importants. Il devrait s'agir, a priori, de mégapoles de PED. Un budget de 10 millions de dollars est envisagé.

Le ville de La Paz, dont le site est très exposé aux instabilités de pentes et aux inondations, a été retenu pour la phase 1 «étude de cas», aux côtés de Los Angeles, Tokyo et Moscou. Dans le cadre de la préparation du schéma directeur (1976-1977) de cette capitale, une étude très complète des facteurs environnementaux du milieu urbain a été menée par le BRGM et le BCEOM, avec l'appui du SMUH. Elle a conduit à une méthode originale de planification environnementale du développement urbain. Depuis, la banque Mondiale a financé la réalisation d'ouvrage de prévention des inondations et des instabilités géotechniques, permettant de regagner 17 % des surfaces urbanisables.

Philippe Mazure

Impact et prévention des catastrophes naturelles en site urbain

synthèse de l'exposé de Philippe Mazure (Bureau de Recherches géologiques et minières) à la journée de l'ADP - Coopération et Développement urbain du 6 septembre 1991, rédigée par François Noisette.

Le développement des grandes mégapoles accroît directement les conséquences des grands phénomènes naturels dangereux sur les sociétés humaines. Les sites des villes n'ont pas été choisis, il a quelques siècles ou millénaires en fonction d'analyses de risque. Elles accueilleront en l'an 2000 50 % de la population mondiale (soit 3,5 milliards d'humains) sur 0,7 % des terres émergées. Le nombre de sites de grandes mégapoles exposés, la perte de la sensibilité des citoyens aux phénomènes naturels et l'impact des activités humaines modifications sur l'environnement se conjuguent et entraînent une augmentation rapide du nombre des personnes affectées (6 % par an) par les grandes catastrophes, dont 90 % sont des catastrophes naturelles.

Les phénomènes impliqués sont les tremblements de terre, les tempêtes (cyclones, ouragans, tornades), les tsunamis, les éruptions volcaniques, les effondrements, l'érosion, les inondations, les glissements de terrain et les incendies. La prise en compte de ces phénomènes, tant du point de vue technique qu'économique amène à établir des stratégies de gestion des risques correspondants, que les études d'environnement doivent s'efforcer d'évaluer avant l'engagement des projets.

Le risque (R) est défini comme le produit des dommages (D) prévisibles, fonction de la vulnérabilité sociale, économique, institutionnelle, par un aléa (A) ou probabilité d'occurrence du phénomène considéré dans une période de temps donné - $(R) = (D) \times (A)$. La vulnérabilité (V) est le quotient du coût des dommages (C) par la valeur du patrimoine (P) exposé au phénomène - $(V) = (C)/(P)$.

Dans les pays en voie de développement (PED), les catastrophes naturelles peuvent constituer un véritable frein au développement. La vulnérabilité y est bien plus grande que dans les pays industrialisés : pour des phénomènes d'intensité comparable, le nombre des victimes est 150 fois plus élevé, les pertes rapportées au PNB sont 20 fois plus importantes. Très concrètement, les dégâts du tremblement de terre de Managua (1972) ont représenté 209 % du PNB natio-



Yaoundé : inondation de la gare

nal. Et une part majeure des 450 villes millionnaires en l'an 2000 sont situées dans ces pays.

C'est dans le cadre de la gestion de la croissance urbaine que la prévention des catastrophes peut être prise en compte, tant techniquement que financièrement. Il s'agit de limiter les pertes brutales d'investissement et de production, mais aussi d'améliorer significativement la sécurité des personnes, qui constitue l'un des droits fondamentaux de l'Homme. La gestion des risques s'intègre naturellement dans les stratégies de développement intégré à long terme, soucieuses d'assurer un équilibre stable entre la ville et son environnement, et d'offrir aux citoyens une qualité de vie et une sécurité socialement et économiquement acceptables. Ces stratégies doivent favoriser l'intérêt commun dans des contextes difficiles qui privilégient le court terme et l'intérêt privé (classement en zones inconstructibles de terrains promis à de profitables opérations de spéculation foncière). Elles doivent tenir compte des résistances psychologiques de populations pauvres et mal informées des risques, et par conséquent très fatalistes. Au strict plan technique, les méthodes d'analyse des aléas les plus courants sont désormais classiques (instabilités des sols, inondations, etc). Pour des phénomènes plus rares, ou plus complexes (volcanisme, sismicité), les programmes d'analyse supposent le développement de méthodes plus sophistiquées, peu connues des PED, ce qui augmente beaucoup les coûts d'étude avant

qu'une véritable politique de formation et de transfert de technologie Nord Sud soit mise en place.

Ces analyses techniques d'évaluation des aléas et de la vulnérabilité (sociale, matérielle, institutionnelle, économique et environnementale) doivent être menées dans le cadre de réflexions globales de développement urbain et régional. Elles conduisent à la définition de mesures de prévention et d'information qui seront intégrées dans les documents et les politiques de planification. Cette approche suppose une réelle volonté politique locale de prévention et de réduction des catastrophes naturelles.

Le coût de telles études peut paraître élevé, alors que, par ailleurs, les urgences ne manquent pas. La «rentabilité» globale de ces investissements, bien que difficile à démontrer a priori, est cependant largement confirmée par l'examen des conséquences des catastrophes qui se sont produites dans les différentes parties du monde.

Une fois les mesures de prévention adoptées, il reste à préparer la gestion des catastrophes qu'on ne peut totalement prévenir. Il s'agit essentiellement de moyens de coordination des interventions publiques et privées en temps de crise, de procédures d'information des populations et d'alerte, (éventuellement accompagnées de formations préalables), de mise en oeuvre des plans d'urgence et de mobilisation des secours.

Philippe Mazure, BRGM

L'aménagement du quartier Sokoura, de la démarche participative aux problèmes environnementaux

En 1987, Aboisso, commune de Côte d'Ivoire, d'environ 18000 habitants située à 80 km à l'est d'Abidjan, fut retenue avec 12 autres villes de province pour bénéficier d'un programme de soutien aux municipalités ivoiriennes, financé par l'US AID.

Ce programme portait essentiellement sur la réalisation d'équipements économiques tels que gares routières ou marchés centraux. Dans le cas d'Aboisso une opération pilote de restructuration du plus important quartier irrégulier, Sokoura, complétait le programme de régularisation du statut foncier. En juin 1991, 17 mois après son démarrage, le projet de réhabilitation du quartier Sokoura procédait à la pré-attribution des lots aux 600 ménages résidant sur le quartier. Parmi eux, 75 déménageaient sur de nouvelles parcelles préparées à cet effet, en raison du nouveau tracé de la voirie ou de l'insalubrité de leur premier terrain de résidence. 55 autres, frappés par les mesures de réaligement de façades, entreprenaient volontairement la démolition de leur logement afin de le reconstruire en fonction des nouvelles délimitations. Cette étape est particulièrement symbolique au regard de l'histoire du quartier, dont les habitants ont été déguerpis deux fois, en 1977 et 1987. Elle s'est déroulée de manière concertée entre la mairie et les habitants, sur la base d'une grille de priorités négociées.

Le mois suivant, les premiers travaux lourds de voirie débutaient.

Peu spectaculaire en terme de réalisations physiques, cette opération est par contre remarquable par le fait qu'entre ces deux dates, 1987 et 1991, les objectifs ont pu changer de nature. On passe de la restructuration à la réhabilitation en abandonnant la procédure de régularisation au profit de celle de légalisation ; importante est la nuance. Initialement, on envisageait de ne régulariser que ce qui était conforme à la loi, alors que finalement on a révisé la loi, sans en dénaturer l'esprit, afin que l'existant puisse être préservé au maximum. Les causes de cette «mutation» sont à rechercher dans la convergence des comportements des trois principaux partenaires de ce projet pourtant animés par des logiques distinctes : la municipalité d'Aboisso, les services techniques de l'Etat et l'opérateur de terrain, l'Association française des volontaires du progrès.

En premier lieu, la mairie a clairement affirmé une volonté de dialogue avec les habitants de Sokoura : il ne s'agissait plus simplement de les faire adhérer à la stratégie du projet, mais de se concerter et -dans une certaine mesure- de négocier avec eux ce que devait être la réhabilitation du quartier. Pour leur part, en s'inscrivant dans les mécanismes de décentralisation, les services techniques de l'Etat, en particulier la DCGTX (Direction du contrôle des grands travaux), ont voulu démontrer qu'ils pouvaient jouer un rôle actif nouveau dans les domaines techniques et juridiques auprès des municipalités.

Pour les Volontaires du progrès, il a paru essentiel de comprendre ce qu'était le quartier Sokoura, son histoire et ses aspirations. Cette connaissance du site semble indispensable pour pouvoir mettre en place un mode d'organisation du projet cohérent et pertinent.

L'événement qui a déclenché cette évolution fut sans doute la réactualisation des données urbaines collectées en 1987, que le volontaire de l'AFVP mena pendant ses cinq premiers mois de séjour. Apportant une meilleure compréhension de Sokoura, ce travail a permis que les politiques et les techniciens prennent conscience que l'opération n'aurait une chance de réussir que si la sécurité foncière des habitants était réellement garantie. Cela supposait que la formalité de régularisation évolue vers une légalisation permettant de préserver non seulement le cadre bâti mais aussi les relations sociales du quartier.

Ainsi toute la conception du projet de lotissement de Sokoura, remis à la mairie en septembre 1990, fut guidée par ce souci. Elle a nécessité de très nombreux allers et retours des techniciens entre leurs salles de dessin à Abidjan et les ruelles du quartier. Elle a exigé une concertation quasi-permanente entre la municipalité et ses services techniques, les habitants, l'une des associations de quartier, l'AFUAS (Amicale des frères unis d'Aboisso Sokoura) et les Volontaires du progrès. Elle a permis enfin à la société de Sokoura, représentée par ses édiles et sa chefferie coutumière, non seulement de faire prévaloir ses intérêts et ses contraintes mais aussi de renforcer sa cohésion politique et sociale.

Cette première phase, qui reste encore à être

officiellement validée par les services préfectoraux, doit maintenant déboucher sur celle de l'aménagement et l'équipement proprement dit du quartier. Des initiatives et des volontés se manifestent déjà. Mais son relatif succès ne doit pas occulter certaines carences que révèlent les premiers bilans.

Sur les aspects environnementaux par exemple, sans doute insuffisamment pris en compte, on peut regretter l'apparition de nouvelles gravières dans les bas-fonds du quartier, condamnant les utilisations agricoles ou les circulations piétonnes. A l'approche de la saison des pluies, les familles doivent reconstruire leur logement, soutenant une demande pressante de sable et de gravier, relayée par les tâcherons «tapeurs de parpaings» du quartier, qui exploitent le gisement local.

L'aménagement des nouvelles aires de recasement, l'ouverture des voies d'accès ont occasionné la déstructuration du couvert végétal et des phénomènes d'érosion hydrique. Les familles «décasées» n'avaient accepté de l'être que si elles demeuraient à Sokoura.

Sur un plan social, on se rend compte que certaines catégories de populations de Sokoura, les femmes et les minorités religieuses en l'occurrence, n'ont pu être entendues et leurs aspirations prises suffisamment en considération. Mais que pouvait-on faire dès lors qu'on avait adopté le principe que la société de Sokoura était suffisamment majeure et responsable pour décider elle-même de sa représentativité. Jusqu'où aurait dû aller le volontaire dans son rôle principal de médiation entre tous ces partenaires sans se risquer à celui d'ingérence ? Le problème ne peut vraiment être résolu avec ce genre de questions.

L'enjeu sur ce projet de quartier, se situerait plus au niveau de l'aide aux décisions qui toutes, sans exception, ont inévitablement des conséquences à la fois positives et négatives. Ce sont ces conséquences qu'il s'agit non seulement de mesurer mais surtout d'explicitier sans ambiguïté aux décideurs, qu'ils soient municipaux ou simples citoyens.

C'est certainement cet aspect qu'il y a encore lieu de développer à Sokoura.

François Lecarpentier, AFVP

L'environnement urbain : objectifs et méthodes

Mutation des comportements : la transition de l'environnement

Les deux dernières décennies ont vu émerger l'environnement comme une préoccupation planétaire majeure. Celle-ci a démarré de façon lente et désordonnée, dans un climat philosophique et politique marqué par un esprit de contestation. Elle connaît actuellement une phase d'accélération et de diffusion vers toutes les sphères de la pensée. Mais surtout, elle aborde une phase de structuration par rapport à l'action. L'heure aujourd'hui est autant au débat de conviction qu'à la recherche d'actions à mener sur le terrain du développement.

La préoccupation environnementale véhiculée des idées dont une des plus fructueuses, en termes de conséquences sur les comportements, est la perception de vivre dans un monde aux ressources naturelles finies, par opposition à infinies.

Renouveler le débat social et l'organisation de la vie civile : la responsabilisation.

La responsabilisation est un principe de base de l'action environnementale. D'une part, il n'y a pas de «vérité» donc de comportement autoritaire défendable en environnement. D'autre part, la compréhension du caractère fini des ressources amène à mobiliser l'imagination, l'intelligence et la participation civique de tous. Cela fait apparaître des incertitudes importantes sur l'avenir et l'impact à long terme des décisions.

Un effort de connaissance technique et scientifique et la vulgarisation des informations acquises sont préalables à cette responsabilisation, qui se cultive à travers l'information et la concertation. Cependant cette concertation ne doit pas signifier désordre d'avis et de suggestion. Elle doit être organisée et productive, et donc s'élaborer dans un cadre bien défini de «jeu de rôle». Chacun doit connaître ses droits et ses devoirs, et ceux des autres, ces règles évoluant bien sûr en fonction du consensus social, et ce, de façon transparente.

La responsabilisation de la société civile passe par la reconnaissance et l'impulsion de nouveaux acteurs collectifs. Ceci permet de mobiliser massivement des efforts non nécessairement financiers. La multiplica-

tion des acteurs doit se faire avec imagination, crédibilisation et harmonisation.

Ces acteurs peuvent être de nouvelles structures institutionnelles (tant collectivités locales que communautés d'Etat, suivant l'échelle des problèmes), les populations elles-mêmes (comité de quartier) ou des associations, forme majeure de mobilisation dans les pays développés démocratiques.

Méthodes pour l'action environnementale dans le développement urbain en Afrique

De façon générale, l'action environnementale a deux champs d'objectifs distincts: l'accompagnement des activités de développement d'une part, la protection des milieux (physiques et biologiques) d'autre part. Elle peut s'élaborer en regard de quatre principes pragmatiques :

- La connaissance scientifique et le souci constant de l'évaluation.

- La diffusion de l'information, et ses implications telles que la sensibilisation, l'éducation, la communication..., dans le souci essentiel de préparer l'étape suivante.

- La sensibilisation d'un nombre maximum d'interlocuteurs individuels et collectifs.

- La réglementation, et les moyens de contrôle et opération. Ce dernier principe n'est que la formalisation écrite de l'état de la connaissance scientifique et du consensus social, à un moment donné, et de ce fait doit évoluer constamment. Il a valeur de repères dans la construction de l'action environnementale.

La démarche proposée pour introduire la dimension environnementale dans le champ

urbain en Afrique, se construit autour de deux directions :

- Une approche fonctionnelle, il s'agit de la gestion de la ville, des questions qui sont incluses sous le terme d'environnement urbain au sens strict.

- Une approche anticipatrice qui aborde l'impact du développement engendré par la ville, sur l'environnement régional et les ressources naturelles.

La ville est généralement définie comme une concentration de personnes et de biens, où les mutations économiques s'accompagnent de mutations démographiques, sociales, culturelles, politiques et environnementales, toutes considérables, qui font de l'espace urbain le lieu d'émergence de comportements du monde futur. La ville apparaît aussi comme «l'espace de tous les dangers», à cause justement de cette concentration d'habitants, de richesses et de flux, qui explique à la fois la forte potentialité d'occurrence d'une catastrophe et l'impact potentiellement élevé de celle-ci.

La ville africaine, ainsi que les populations urbaines de ces pays ont donc des spécialités fragiles et évolutives qu'il faut s'attacher à connaître et comprendre, si on veut aménager sans détruire ce qui peut être des atouts dans l'avenir. Les schémas de développement proposés, ainsi que d'actions environnementales, sont majoritairement issus d'expériences occidentales. Sans tomber dans l'excès, ni d'un transfert technicien sur des progrès qu'il apporte, ni d'un immobilisme préservateur et interrogateur. Il faut être conscient des différences de contexte urbain entre les pays européens et africains.

Mme Ta Thu Thuy, OPTIME

Caracas : constructions sur terrains en forte pente



Assainissement urbain

Etude sur la gestion des déchets liquides et solides dans les centres urbains d'Afrique.

Une dynamique de réflexion

De nombreuses initiatives visant à améliorer les conditions sanitaires des populations urbaines et semi-urbaines ont été lancées par divers organismes professionnels d'études de formation et de développement. L'Union africaine des distributeurs d'eau (UADE), considérant que les problèmes d'assainissement urbain sont prépondérants et indissociables de ceux de l'approvisionnement en eau potable, a initié plusieurs activités dans ce domaine, dont la création et la réunion d'un groupe de travail. Ce groupe comprend des représentants de pays africains des coopérations bilatérales (France et Allemagne), de la direction de la Coopération internationale de l'Office international de l'eau (DCI-CEFIGRE), du Comité interafricain d'études hydrauliques (CIEH) et du Groupe régional Eau assainissement pour l'Afrique de l'Ouest (GREA). Il a élaboré le projet d'étude sur l'Assainissement urbain en Afrique présenté ci-dessous.

Une vision novatrice

L'assainissement de l'environnement urbain n'est pas seulement une conséquence de la croissance économique, mais aussi un des moyens de celle-ci. Pour renforcer cette croissance, il faut alors imaginer des moyens d'assainir la ville, l'ensemble de la ville avec des moyens financiers, humains et techniques limités. La question qui se pose alors est la suivante: **Est-il possible d'abandonner le modèle des deux villes superposées, la «ville moderne» et la «ville abandonnée à son sort», l'une avec un service normal, l'autre avec un service au rabais ?** Pour y répondre des **démarches alternatives ont été tentées**, et le sont encore. Des expressions en témoignent : technologies appropriées, technologies douces, technologies intermédiaires... Mais ces expressions se réfèrent toutes à des aspects techniques, alors que **l'action d'assainir la ville est sans doute économique, urbanistique, sanitaire, culturelle, sociale et éducative politique et réglementaire avant d'être technique.**

Ces questions ont aussi des répercussions institutionnelles, juridiques et économiques: si le réseau d'égoût de par sa nature, exige une gestion centralisée, l'assainissement de l'environnement urbain qui implique non pas le choix d'une technique mais de plusieurs techniques, autorise une approche décentralisée prenant en compte **l'ensemble des intervenants : Etat et municipalité, secteur privé et informel, populations. Ce type d'approche s'oppose aux approches technocratiques, et économiques et aux politiques simplistes qu'elles ont sous-tendu, mais exige la participation des populations ; les instances gouvernementales n'intervenant plus qu'en soutien. Car l'enjeu est de coordonner les actions de structures peu habituées à travailler ensemble, de reconnaître le rôle non négligeable que peuvent jouer certains secteurs d'activité dans «l'action d'assainir», et de les développer.** C'est enfin sensibiliser et former ces nouveaux acteurs à une vision novatrice de l'assainissement urbain.

C'est l'ensemble de ces approches qui devra être examiné au travers des études de projets présentant tous à des degrés divers, des aspects novateurs. Ce n'est que par l'examen de ce qui a été réalisé sur le terrain, par l'analyse de ce qui marche que pourra être tenté l'élaboration de nouvelles stratégies pour l'assainissement de l'environnement urbain en Afrique.

Objectif et méthodologie

L'objectif du projet est de fournir aux décideurs des pays africains, en matière d'assainissement environnemental urbain, des éléments d'information leur permettant de définir une stratégie de développement de ce secteur et d'identifier les programmes prioritaires. A travers l'identification de projets de développement institutionnel ou d'investissements, l'objectif est également de fournir des éléments capables de faciliter le montage social technique, administratif et financier.

Le programme prévu sera exécuté sous la supervision du groupe de travail, auquel seront associés des représentants des pays, d'organismes de financement et d'experts du secteur. Le financement du projet est assuré par la Coopération française et, très probablement, par la Coopération allemande. Ce projet comprend 4 phases dont les deux

premières sont déjà réalisées :

La phase 1 comprend pour l'ensemble des pays africains : (A) L'établissement et l'envoi par l'UADE à toutes les institutions nationales concernées d'un questionnaire relatif au secteur. (B) La collecte par l'UADE avec l'assistance de la DCI-CEFIGRE de documents nationaux ou régionaux relatifs au secteur, aux travaux de recherche et aux projets, auprès des pays, des centres de documentation, des organismes de financement et de coopération et des organismes d'études et de formation.

La Phase 2 consiste en l'analyse par la DCI-CEFIGRE des éléments recueillis au cours de la première phase et en une proposition d'approche méthodologique pour la phase 3.

Un taux de réponse raisonnable (50%) confirme l'intérêt de la réflexion engagée.

La phase 3 consiste en l'élaboration par la DCI-CEFIGRE et l'UADE d'études de cas et de fiches signalétiques de «projets pionniers» dans le secteur de la gestion des déchets liquides et solides en Afrique. A ce jour, 19 projets répartis sur l'ensemble du continent africain ont été retenus.

Avant toute analyse détaillée de ces projets, on constate que l'innovation porte actuellement sur les aspects institutionnels et l'organisation, les techniques proposées restant très classiques. On peut aussi regretter la faible part de la France au niveau du financement

La phase 4 est celle de la dissémination de la formation et de la sensibilisation. Le rapport final servira de base à la mise en oeuvre de deux séminaires d'information et de sensibilisation, organisé par la DCI-CEFIGRE et l'UADE pour les décideurs nationaux, gouvernementaux ou municipaux, en matière de gestion des déchets liquides et solides, avec une présence active des organismes de financement et des agences spécialisées.

Pour tout renseignement ou suggestion concernant ce projet, contact peut-être pris auprès de : Pierre de Rancourt, division Afrique, Office international de l'eau, DCI-CEFIGRE, Sophia antipolis, BP 113, 06251 Valbonne Cédex - tél. 92.94.58.00, fax 93.65.44.02

Pierre de Rancourt, CEFIGRE

Nouvelles de la Coopération

■ Formation à la gestion urbaine

L'Université Erasmus de Rotterdam et l'IHS lancent en septembre 1992 une maîtrise de gestion urbaine dans les pays en développement et de l'Europe de l'Est, le cursus s'étendra sur trois semestres : le premier sera consacré aux aspects économiques et institutionnels du développement urbain et du changement, ainsi qu'à l'articulation entre villes et macro-politiques. Le second se concentre sur la traduction des concepts dans les opérations de gestion urbaine et ses problèmes pratiques. Le troisième semestre sera consacré à la rédaction d'une thèse.

Contact : *Urban management centre, PO BOX 1935, 3000 BX Rotterdam-Pays Bas.*

■ Groupe de réflexion et de prospective

Un groupe, chargé de définir de nouvelles stratégies à moyen terme, sur fonds culturel africain, vient d'être créé auprès du ministre de la Coopération et du développement. Il est conduit par Serge Michailof, actuellement directeur de la CCCE au Sénégal, et composé de Gilbert Comte, conseiller du ministre des Affaires étrangères ; des professeurs Guillaumont et Hugon ; des experts Jacques Giri, Christian Joudiou, Claude Siccard, Pierre Jacquet (IFRI), Pierre Ruellan ; de l'homme d'affaires Hervé Prat (Optorg) ; du banquier Lionel Bordarier (BNP), et des journalistes François Gaulme (Marchés tropicaux) et Eric Fottorino (Le Monde).

■ Ecole des hautes études urbaines

Le rapport de préfiguration de l'Ecole des hautes études urbaines a été remis, en juillet 1991, à Michel Delebarre, Ministre de la Ville et de l'Aménagement du territoire.

L'école sera structurée autour cinq champs, transdisciplinaires.

Des ateliers accueilleront, pour deux ans, 60 élèves choisis sur dossier et formulation d'un projet.

L'école accueillera des chercheurs et des praticiens «visiteurs».

L'école organisera de grands cours publics et tous les deux ans, des entretiens sur la ville. Un colloque, les 30 et 31 janvier 1992, précédera de six mois son ouverture, à Lyon.

La Grande conférence de l'ORSTOM

tenue le 24.10.91 sur l'urbanisation du tiers monde elle s'inscrivait dans une double perspective ; celle des relations entre recherche et pratique opérationnelle d'une part et celle de l'évolution des politiques de coopération Nord-Sud d'autre part. Le choix des invités découlait de ce double choix.

Emile Le Bris a introduit le débat en plaçant la ville sous le signe du désir d'émancipation, d'ascension sociale, de conquête du pouvoir ou de simple survie. Mais, partout, dans ces mégapoles incontrôlables, se multiplient les signes de précarisation, de dégradation.

L'appauvrissement de la pensée sur la ville, aujourd'hui arraisonnée par la technique, n'explique-t-il pas l'inefficacité des politiques ?

Gustave Massiah a organisé son exposé autour de la question : pourquoi penser la ville ? On constate une rupture qualitative dans le développement urbain avec une tendance lourde à la mondialisation des flux migratoires, des modèles de consommation, des marchés de l'emploi, s'accompagnant d'un approfondissement des inégalités et d'une aggravation de l'exclusion.

Penser la ville n'est donc pas simple tant il est vrai que les grands repères se brouillent : les classes comme analyseurs des rapports sociaux, le salaire comme rapport social central, le travail comme valeur culturelle primordiale. De nouvelles réflexions émergent il est vrai autour des catégories de travail, de propriété et d'identité mais l'horizon d'un renouvellement théorique est encore éloigné.

Xavier Crépin s'exprimant en professionnel de l'urbanisme et non comme représentant du ministère de la Coopération et du développement observe une prise en compte généralisée de l'explosion urbaine depuis quelques années et constate que les approches classiques du phénomène sont dépassées. L'heure est bien à la mobilisation de tous les milieux professionnels soucieux d'échanger les anciennes clés d'entrée sectorielles contre des instruments globalisants tels que la gestion, la décentralisation, l'environnement.

Dans cet aggiornamento, le ministère de la Coopération et du développement, et plus généralement les grands donneurs d'ordre nationaux et internationaux, ne trouvent pas assez d'appuis du côté de milieux de recherche jugés décalés et repliés sur eux-mêmes.

J. Guiébo, exprimant le point de vue d'un praticien du Sud a insisté sur le caractère intégrable de la croissance urbaine et s'est interrogé sur les échecs répétés de projets urbains pourtant foisonnants. L'insuffisance des ressources des ménages et des municipalités hypothèque la réussite de ces projets à la conception desquels les populations, mais aussi les responsables nationaux sont insuffisamment associés. Aujourd'hui, le mot d'ordre de la Banque mondiale et de la Coopération française est «transférez le pouvoir aux collectivités locales», mais où est le personnel compétent ? On oublie trop souvent le volet «formation en accompagnement des projets de décentralisation». J. Guiébo regrette enfin la faiblesse des relations entre recherche

et pratique et l'absence de mémoire dans ce domaine. Il appelle de ses vœux un renforcement des réseaux et une amélioration de la coopération Sud-Sud.

Luis-Cesar Queiroz-Ribeiro intervient comme chercheur brésilien et praticien de la «réforme urbaine». Cette expérience originale vient contredire les orientations libérales et pose un certain nombre de questions théoriques. Contrairement à ce qui se passait dans les années 70, il y a aujourd'hui une «question urbaine» en Amérique Latine. Le passage obligé à l'intégration dans le marché mondial est présenté comme porteur d'une relance économique mais cette dernière risque fort de disqualifier les grandes concentrations urbaines actuelles. En attendant, le modèle de croissance périphérique responsable de la croissance urbaine et d'un accès élargi à la propriété a atteint ses limites. La décomposition du tissu social et la diffusion générale de la pauvreté exposent les grandes villes à une montée de la violence. Or, à force de se polariser sur le «mouvement populaire», on a oublié de réfléchir à une véritable gestion urbaine publique alternative pourtant nécessaire en ces temps d'Etat minimum !...

La discussion a mis en évidence l'extrême complexité de la question urbaine, mais aussi son urgence. L'urbanisation dépendante procède de la croissance démographique, interfère avec les difficultés sur le marché de l'emploi et ne peut être traitée indépendamment de la transition démocratique.

Contact : *Emile Le Bris - ORSTOM, 72-74 route d'Aulnay, 93143 Bondy Cédex*

Colloques

20-23 mai 1992
Rennes - France

«CITEXPO 92» salon national des techniques et équipement des collectivités territoriales.
Contact : M. Loïc Divanac'h, Services techniques de la ville de Rennes, 5 bd Laennec, 35000 Rennes, tél. (33) 99.28.56.40, fax. (33) 99.28.58.43

25-27 mai 1992
Strasbourg - France

Fi 3G 92 Forum international de l'instrumentation et de l'information géographique «L'information géographique sans frontières» jumelée avec le 31^{ème} congrès mondial des géomètres experts.
Contact : AFi 3G, Mme Isabelle Petit-Rousset, 136 bis rue de Grenelle, 75700 Paris, tél. (33.1.) 43.98.83.12, fax. (33.1.) 45.55.07.85

1-12 juin 1992
Rio de Janeiro - Brésil

«Sommet Planète terre». Conférence des Nations Unies sur l'environnement et de développement. Sommet des chefs de gouvernement et rencontre parallèle de groupes non gouvernementaux.
Contact : Secrétariat du CNUED Case Postale 80 - Conches - Suisses, Tél. 41.22.789.1676 - Fax. 41.22.789.3536

7-10 juillet 1992
Montréal - Canada

5^{ème} conférence internationale de recherche sur l'habitat "A la croisée des chemins".
Contact : INRS Urbanisation, 3465 rue Durocher, Montréal Oc Canada H2X 2C6, Tél. (514) 499.4056, fax. (514) 499.4065

A Lire

- **Références : Environnement urbain dans les pays en développement.** Journée ADP, 6 sept. 1991. par Geneviève Noisette. Paris, ADP.- 56 p., bibliographie. Recueil de textes, préparé pour la journée 91 de l'Association des professionnels développement urbain en coopération, présentant un rappel de l'évolution de l'attitude des acteurs internationaux face à l'environnement urbain depuis les années 70 et les stratégies des organisations internationales, banque Mondiale, CNUEH,... dans ce domaine dans les pays en développement.
Contact : Centre de documentation et d'information "Villes en développement", Arche de la Défense, 92055 Paris la Défense Cedex 04. Prix : 100 FF.

- **Coopération et développement urbain. Analyse résumée des politiques des agences de coopération bi-et multilatérales** par I. Milbert.- Genève : IUED, 1991. - VIII-151 p. (Etude réalisée pour la direction de la Coopération au développement et de l'Aide humanitaire (DDA) de la confédération Suisse).
Au moment où l'ensemble des bailleurs de fonds s'accordent sur la nécessité d'une meilleure coordination internationale, ce document est destiné à mieux faire connaître les stratégies et les interventions des différentes agences des pays de l'OCDE dans le secteur urbain.
Contact : IUED, 24 rue Rothschild, 1211 Genève 21-Suisse. Prix : photocopie sur demande 120 FF.

- **L'eau et la ville dans les pays du bassin méditerranéen et de la Mer Noire.**- Tours: Urbama, 1991.- 313 p. (Fascicules de recherches n°22).
Actes du colloque de Rabat (20-22 octobre 1988) organisé par le centre d'études et de recherches URBAMA «Urbanisation du Monde Arabe» et le Centre Européen de Coordination de Recherches et de Documentation en Sciences Sociales. Les interventions étaient centrées sur les problèmes «d'amont» de l'approvisionnement en eau potable des villes : potentialités, mobilisations, besoins, consommation, concurrences, etc...
Contact : URBAMA, Institut de géographie, Parc de Grandmont, 37200 Tours. Prix : 150 FF.

Institut des Sciences et des Techniques de l'Équipement et de l'Environnement pour le Développement
Centre de documentation et d'information "Villes en développement"
Arche de la Défense, 92055 Paris-la-Défense Cédex 04 - Tél. 40.81.15.74

Nom :
Organisme :
Adresse :

Directeur de publication :
J. Baudoin, président de l'ISTED
Rédacteur en chef : ADP, F. Noisette
Comité de rédaction : X. Crépin, L. Fernique,
D. Gardin, G. Gros, F. Reynaud
Secrétaire de rédaction et fabrication :
Ch. Rebel
Impression : SIRAP
ISSN 1151-1672
Abonnement: 120 F/4 n° par an